

Published on ADAGP (<https://www.adagp.fr>)

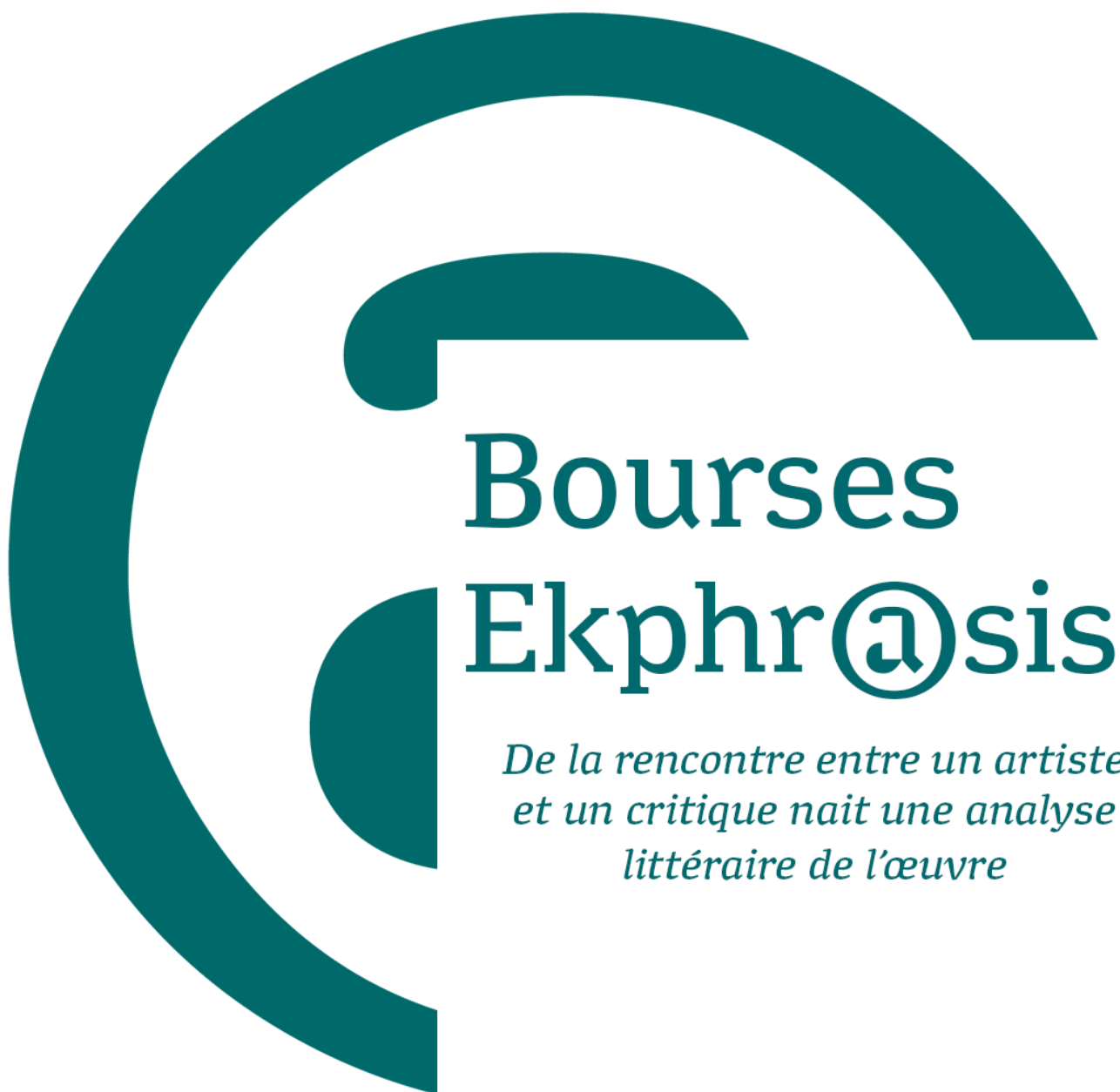
[Accueil](#) > Bourses EKPHRASIS 2020 : appel à candidatures

10/02/2020

Bourses Ekphr@sis

Il est primordial pour un artiste de disposer d'un texte critique sur son travail. L'ADAGP s'associe à l'AICA France et au Quotidien de l'Art pour mettre en relation 10 artistes et des critiques afin de permettre la rédaction, la traduction et la diffusion des textes qui en découleront. Jusqu'au 30 mars 2020

Ce nouveau programme de 10 bourses de 2 000€ concerne les artistes membres de l'ADAGP et les critiques de l'AICA France.



Qui peut candidater ?

Les artistes et ayants droit, membres de l'ADAGP depuis au moins 3 ans, toutes disciplines confondues, et dont le travail n'a pas fait l'objet de texte critique depuis 3 ans (les articles de presse et web ne sont pas pris en compte) pourront candidater.

Quel est le mode opératoire et le calendrier ?

>>> Appel à candidatures auprès des artistes membres de l'Adagp **du 10 février au 30 mars 2020.**

>>> Sélection des 10 artistes par le jury composé d'un critique de l'AICA France, d'un artiste de l'Adagp et d'un journaliste du Quotidien de l'Art : **fin avril 2020.**

>>> Envoi des dossiers de ces 10 artistes pour l'appel à projets auprès des critiques d'AICA France : **mai-juin 2020.**

>>> Réception des candidatures des critiques et choix par l'artiste du critique (sur dossier de candidature du critique) : **début juillet 2020.**

>>> Rencontre entre l'artiste et le critique et écriture du texte : **de juillet à fin octobre 2020.**

>>> Remise du texte par le critique : **début novembre 2020.**

>>> Publication du texte par le Quotidien de l'Art : **à compter de novembre 2020.**

Quelles sont les modalités de candidature pour les artistes ?

L'artiste doit envoyer un dossier dactylographié, au format pdf, en langue française à l'adresse ekphrasis@adagp.fr [1] comprenant les éléments suivants :

--- CV/Parcours de l'artiste avec la liste des expositions, publications, événements passés, présents et futurs (2 pages maximum),

--- 10 visuels d'œuvres ou liens vidéos avec légendes complètes (titre, date, dimensions de l'œuvre, medium),

--- 1 ou 2 textes critiques déjà publiés

--- Une attestation sur l'honneur de l'artiste certifiant que son œuvre n'a pas fait l'objet d'un texte critique depuis 3 ans en France et à l'étranger (les articles de presse et web ne sont pas pris en compte).

Quelles sont les spécificités techniques du texte remis par les critiques ?

Le texte produit sera de 5 feuillets environ, entre 6 500 et 8 000 signes (espaces compris), sur la démarche artistique de l'artiste et sur ses œuvres. Ce texte sera traduit dans une langue étrangère au choix de l'artiste.

>>>  [Télécharger l'appel à candidature en PDF](#) [2]

Pour en savoir plus sur les avantages adhérents ADAGP, suivez-nous sur les réseaux sociaux:



[3]



[4]



[5]

[Retour à la liste des articles](#) [6]

Links

[1] <mailto:ekphrasis@adagp.fr>

[2] https://www.adagp.fr/sites/default/files/appel_a_candidatures_2020_1.pdf

[3] https://business.facebook.com/adagp.fr/?business_id=2485737111455505

[4] <https://www.instagram.com/?hl=fr>

[5] https://twitter.com/Adagp_

[6] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>